

France-Saint-Denis: Advertising services

OJ S 20/2015 29/01/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: INPES

Postal address: 42 bd de la Libération

Town: Saint-Denis Cedex

Postal code: 93203

Country: France

For the attention of: M. général le directeur

E-mail: santesexuelle2015@inpes.sante.fr

Telephone: +33 149332323

Fax: +33 149332386

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.inpes.sante.fr>Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>**Additional information can be obtained from:**

Official name: INPES

Postal address: 42 bd de la Libération

Town: Saint-Denis Cedex

Postal code: 93203

For the attention of: Martine Drouin ou Julie Mattea Foures

E-mail: santesexuelle2015@inpes.sante.fr

Telephone: +33 149332323

Fax: +33 149332386

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

Education

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de communication pour la santé sexuelle.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 13: Advertising services

Main site or place of performance: Inpes, 93023 Saint-Denis.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Le marché a pour objet le conseil stratégique, la conception et la réalisation du programme de communication média et hors média de l'Inpes pour la santé sexuelle.

II.1.6. CPV code(s)

79341000 Advertising services, 79341100 Advertising consultancy services, 79341400 Advertising campaign services, 79416000 Public relations services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

À ce jour, l'action de l'Inpes en matière de santé sexuelle s'inscrit dans la logique suivante: appréhender les questions de santé liées à la sexualité de façon positive et en privilégiant une approche globale. À ce titre le marché de communication répond aux objectifs suivants:

— mettre en place des dispositifs de communication sur la santé sexuelle afin d'améliorer les connaissances et le niveau d'information; soutenir les attitudes et valeurs favorables à la santé sexuelle; permettre le développement des aptitudes et compétences personnelles, contribuer au renforcement d'un environnement social et favorable à la santé sexuelle.

— favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé sexuelle.

Ces objectifs font l'objet d'un traitement auprès du grand public et se déclinent ensuite de manière spécifique auprès des populations prioritaires pour les politiques de santé sexuelle (adolescents et jeunes, LGBT — lesbiennes, gays, bisexuels, trans -, personnes vivants dans les départements d'outre-mer, personnes migrantes, professionnels de santé, etc.). Pour ce faire il est attendu:

— le conseil stratégique et la formulation des recommandations pour le programme de communication média et hors média tenant compte de l'évolution du contexte et des priorités; la mise en oeuvre et le suivi de la stratégie proposée; la conception et la création des actions média et des outils hors média, et des outils digitaux en vue de la création d'un site unique à partir de sites existants; la mise en oeuvre et le suivi du dispositif recommandé (production des supports audiovisuels, des outils digitaux, création des outils hors média, etc.); le suivi

budgétaire de toutes les actions conduites par le prestataire dans le cadre du marché.
Durée du marché: dès la date de notification (estimée en 10/2015) au 31.12.2018 maximum.
Possibilité de mettre fin au marché à l'issue de chacune des phases.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Ressources propres de l'Inpes. Paiement sous 30 jours à réception de la facture conformément à l'art 98 du CMP et sous réserve de l'acceptation du service fait. Le mode de règlement choisi par l'administration est le virement sur le compte du titulaire, selon les règles de la comptabilité publique après service fait.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Dès lors que plusieurs entreprises s'associent en groupement pour couvrir la globalité des prestations, il est porté à leur connaissance que l'Inpes demandera la forme du groupement solidaire après l'attribution du marché: en effet, il conviendra que chacune des entreprises soit engagée pour la totalité du marché; l'une d'entre elles, désignée comme mandataire représentera l'ensemble du groupement vis-à-vis du pouvoir adjudicateur. La même entreprise ne peut faire partie de plusieurs groupements concurrents. De même, il est interdit à tout candidat de présenter une candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Dans l'hypothèse où un groupement d'entreprises opte pour une transmission électronique de sa candidature et de son offre, seul le mandataire du groupement est habilité à signer. Par ailleurs, conformément à l'article 56 du code des marchés publics, le mandataire d'un groupement d'entreprises assume seul la sécurité et l'authenticité des informations transmises par le groupement candidat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Pour établir leur dossier de candidature, les candidats devront fournir:

1) Une lettre d'intention de soumissionner sur papier à en tête ou lettre de candidature (imprimé DC 1) dûment complétée, datée et signée par la personne habilitée engager la société. Le candidat individuel (ou chaque membre du groupement) déclare ainsi sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics modifié, ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir, ne pas avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions

mentionnées aux articles L.8221-1 à L.8221-2, L.8221-3 à L. 8221-5, L.5221-8 à L.8251-1, L. 8231-1 et L.8241-1 à L.8241-2 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre état de l'union Européenne; ne pas être en liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;avoir au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

2) une déclaration du candidat (imprimé Dc2) ou tout document libre dûment complété et signé incluant les informations demandées.

3) Si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés à cet effet .

4) À titre facultatif, la charte déontologique du candidat s'il en dispose. Les formulaires Dc1, Dc2 etc. Sont disponibles sur le site du ministère de l'économie et des finances <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: La déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices. Éventuellement les informations relatives aux derniers bilans simplifiés.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Une présentation de la société précisant son activité (clients) et ses moyens humains (état des effectifs, profil des équipes) ainsi que ses moyens matériels et techniques.

Une note de présentation des ressources qui seront mobilisées par le candidat comprenant:

- des références détaillées et significatives permettant de démontrer ses capacités de conception et de réalisation d'actions de communication média et hors média (campagnes média, édition, actions de proximité, sites Internet...) à destination du grand public précisant la problématique, les objectifs de communication ainsi que les actions réalisées,
- des références détaillées de conception et de réalisation d'actions de communication média et hors média (édition, actions communautaires, sites internet...) à destination de publics ciblés (homosexuels masculins, adolescents, personnes migrantes...) précisant la problématique, les objectifs de communication, le public visé ainsi que les actions réalisées,
- des références significatives permettant de démontrer ses capacités créatives tant en média qu'en hors média sur des dispositifs à destination du grand public et à destination de publics ciblés (homosexuels masculins, adolescents, personnes migrantes...),
- des références significatives permettant de démontrer son expertise en matière de communication digitale: conception et animation de sites Internet, élaboration de stratégies de communication digitales, conceptions d'applications mobiles et de modules internet interactifs, recrutement et animation de communautés, actions sur les réseaux sociaux...

En cas de groupement, les mêmes documents seront produits par les co-traitants.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Outre la conformité du dossier administratif, il sera tenu compte pour le jugement objectif des candidatures, des critères suivants pondérés comme suit:

Critère 1: garanties professionnelles et financières du candidat pour lequel il sera tenu compte de ses effectifs et de son chiffre d'affaire 10 %.

Critère 2: capacité stratégique 30 % à l'aune d'actions de communication en direction du grand public et également à l'aune d'actions en direction de populations ciblées (homosexuels masculins, jeunes, personnes migrantes, populations en affinité avec les populations homosexuelles...).

Critère 3: capacité créative 30 % à l'aune d'actions de communication en direction du grand public et également en direction de populations ciblées (homosexuels masculins, jeunes, personnes migrantes, populations en affinité avec les populations homosexuelles...).

Critère 4: expertise en communication digitale 30 %, capacité à concevoir et animer des outils digitaux pertinents et novateurs (sites internet, réseaux sociaux, applications mobiles, modules interactifs, serious game, jeux...) et à élaborer des stratégies de communication digitale.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

27.2.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 200 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

En application de l'art 56 du CMP, les candidatures pourront être communiquées à l'Inpes soit par envoi papier soit par voie électronique dans les conditions ci-après. Il n'est pas permis de combiner les procédés de réponse. Néanmoins, le candidat qui effectue une transmission électronique peut transmettre une copie de sauvegarde sur support papier. Cette copie de sauvegarde doit impérativement parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures. Concernant l'envoi papier les candidats transmettent leurs candidatures sous pli cacheté qui porte impérativement l'indication «Dialogue compétitif n° 15-02- communication Santé sexuelle — ne pas ouvrir». Elle contient toutes les justifications administratives et techniques demandées dans le présent avis. L'ensemble sera adressé à Inpes, Martine Drouin, 42 bd de la Libération 93203 Saint Denis Cedex. Quel que soit le mode de transmission choisi, les plis devront impérativement parvenir à l'Inpes dans les délais impartis. Les dossiers qui parviendraient hors délai ainsi que ceux ne respectant pas les dispositions indiquées ci-dessus ne seront pas retenus. En cas d'envoi de copie de sauvegarde elle doit être placée dans un pli cacheté. L'enveloppe doit porter impérativement la mention «Ne pas ouvrir dialogue compétitif n° 15-02 — communication Santé sexuelle — copie de sauvegarde». Adresse internet de dépôt des candidatures <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 26.1.2015.

Les candidats admis à présenter une offre mais non retenus lors de l'attribution du marché pourront recevoir une prime en fonction de la qualité de l'offre remise. Le montant de cette prime ne pourra dépasser 7 000 EUR (TTC) par candidat.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 26.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montreuil

Postal address: 7 rue Catherine Puig

Town: Montreuil

Postal code: 93100

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telephone: +33 149202000

Fax: +33 149202098

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Montreuil
Postal address: 7 rue Catherine Puig
Town: Montreuil
Postal code: 93100
E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Telephone: +33 149202000
Fax: +33 149202098

VI.5. Date of dispatch of this notice

26.1.2015